



Villeneuve -lès-**Bouloc**

Magazine municipal d'information

N°6 Décembre 2022



Cérémonie du 11 novembre



MAIRIE

Tél. : **05 61 82 02 29** - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture
06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication :
communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

Tel : **3237**

URGENCES

- SAMU : **15**
- POMPIERS : **18**
- GENDARMERIE : **17**
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
- ENFANCE EN DANGER : **119**
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : **3919**
- MÉDECIN DE GARDE : **3966**
- CENTRE ANTI POISON : **05 61 77 74 47**
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : **05 62 18 33 83**
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : **09 72 67 50 31**

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos :
<https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au **05 34 27 66 40** ou au **05 61 82 02 29**.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au **05 67 77 44 55**.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecin

- KHAROUBI Patrice : **05 61 82 07 67**

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : **07 86 05 73 49**
- JOURNET Nadège : **06 08 70 81 22**

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : **05 61 74 71 73**

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : **07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36**
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : **06 37 60 30 76**

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : **05 34 27 94 94**

MÉDIATHÈQUE

Tél. : **09 67 10 67 26**

Mail : mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tel : **05 61 82 09 64** - Mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : **09 67 32 69 98**

Mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 8

Urbanisme, travaux et environnement 9

Développement numérique 9

Santé et Social 10

Culture 12

Enfance et Jeunesse 16

Associations 18

La page des enfants 25

Expression libre 26

Agenda 27



La rentrée scolaire du mois de septembre dernier a été marquée par la nomination de l'une de nos maîtresses, Sandrine De Marchi, au poste de directrice. Mes conseillers et moi-même en sommes très heureux et lui adressons nos plus sincères félicitations.

Un aspect de notre activité au cours de cet automne met en lumière l'importance que nous accordons à la communication vis-à-vis de nos administrés. Dans un souci d'amélioration, nous avons effectué une refonte du site internet. Ce nouveau site se distingue par sa clarté et par un contenu enrichi grâce à un nombre accru de rubriques et de liens accessibles. Dans le prolongement de l'échange d'information, et comme nous nous y sommes engagés lors des réunions de quartiers, les ateliers de réflexion sur le devenir de la mairie actuelle, l'accueil des seniors et l'agrandissement de l'espace de loisirs vont être organisés.

Notre communication est aussi destinée aux nouveaux habitants que nous avons reçus lors de la réunion annuelle qui leur est destinée. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Dans un autre registre d'action, la construction de la mairie avance. La clémence de cet automne a permis de ne pas prendre de retard sur le calendrier de travaux. De nouveaux trottoirs, route de Vacquiers et route d'Ensarla, ont été terminés permettant la circulation des enfants en toute sécurité vers les abris-bus.

En cette fin d'année, je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux et des agents de la Communauté de Communes avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration dans l'intérêt du service dont bénéficient les habitants.

Je terminerai cet éditorial en vous adressant mon invitation à la prochaine cérémonie des vœux, au cours de laquelle j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer, qui aura lieu **le vendredi 6 janvier 2023 à la salle des fêtes.**

Bonnes fêtes à tous !

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



Cérémonie du 11 novembre

C'est à 11h00, le vendredi 11 novembre, que plus d'une centaine d'habitants se sont retrouvés au monument aux morts pour la commémoration de l'Armistice de 1918. Cette année, l'ouverture de la cérémonie a été faite par les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école. Accompagnés de leurs enseignantes ils ont lu, chacun à leur tour, des extraits de lettres écrites par un soldat à son épouse puis ont chanté en chœur la Marseillaise. Mr le Maire a présidé cette cérémonie rythmée par la musique de l'Harmonie du Frontonnais. Il a remercié chaleureusement les anciens combattants et porte-drapeaux pour leur dévouement et leur présence.

Soirée nouveaux arrivants

Le vendredi 14 octobre, l'équipe municipale a reçu les nouveaux arrivants à la salle des fêtes. Moment de rencontre et de partage, cet événement traditionnel de la rentrée, a été l'occasion pour les nouveaux habitants de découvrir les projets et les services de la commune. Cette soirée a permis à plus d'une vingtaine d'administrés de rencontrer le maire et les élus autour d'un moment convivial propice aux échanges. Grâce à une présentation détaillée de notre commune, notre objectif est de les aider à trouver leurs repères au sein d'un environnement physique et humain entièrement nouveau.



Extinction de l'éclairage public

Depuis le 11 octobre 2022, **l'éclairage public est éteint de 00h00 à 5h00** toutes les nuits sur la commune aux endroits suivants :

- RD 45a en totalité.
- Lotissements : Le Village, Les Balcons de Villeneuve, Côte Rousse, Les Coteaux de Villeneuve, les Hauts de Bellevue, lotissement du centre.
- Parkings : Salle des fêtes, Maison médicale, école, église.

Ce dispositif n'est pas mis en place sur les carrefours dangereux (Maseribaud, Clos mignon, Sudriers).



Services municipaux pendant les fêtes

La mairie restera ouverte aux jours et horaires habituels durant les vacances de Noël. La médiathèque sera fermée du 27 au 31 décembre 2022.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Le recensement est **une démarche citoyenne**, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté**. **Le recensement est obligatoire** pour tous les jeunes Français, garçons et filles, et est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- A la mairie de votre domicile

Quels documents sont nécessaires ?

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Un livret de famille.

La mairie vous remettra **une attestation de recensement** à conserver précieusement. Celle-ci est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis à l'autorité publique.

Nouvelle mairie

Les travaux se poursuivent **sans retard** selon le planning établi. A l'occasion des travaux d'aménagement, **une borne de recharge rapide** sera installée sur l'impasse des champs pour les véhicules électriques.



Permanence conseillère numérique

SERVICE AUX USAGERS DE LA CC DU FRONTONNAIS

Une conseillère numérique à votre service !

Laurie, conseillère numérique à la CC du Frontonnais, vous propose des accompagnements individuels sur RDV et des ateliers collectifs, pour vous aider dans vos usages quotidiens du numérique : démarches en ligne, création d'une adresse mail, organiser et gérer vos dossiers, etc...

Les permanences ont lieu le mercredi matin (tous les 15 jours) de 9h à 12h, à la médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc.

Inscriptions et renseignements auprès de Laurie Selve :

06 75 41 89 15 - laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

PERMANENCES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS *

- 11 et 25 janvier
- 8 et 22 février
- 8 et 22 mars
- 5 et 19 avril
- 3, 17 et 31 mai
- 14 et 28 juin

* prise de rdv et inscriptions obligatoires

France service Castelnau



**Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...
FRANCE SERVICES
VOUS CONNAISSEZ ?**

Accompagner les citoyens dans l'ensemble des démarches administratives de leur quotidien et leur faciliter l'accès aux services publics

**FRANCE SERVICES
CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS**
Maison Lagleyse - 29 Grande rue
31620 Castelnau d'Estrétefonds
Tél : 05 34 27 66 40
Courriel : castelnau31620@franceservices.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h



 Castelnau d'Estrétefonds

Direct Fermiers31

Le Conseil Départemental a décidé de mettre en place un outil numérique permettant de trouver **tous les producteurs hauts-garonnais en vente directe** (fruits, légumes, viandes, miels, mais aussi poissons, produits laitiers, épicerie...) et **leurs points de vente**.

Actuellement, il recense près de 350 producteurs et plus de 650 points de vente en Haute-Garonne.

Découvrez les producteurs près de chez vous sur le site :

www.hautegaronne.fr/directfermiers31



Agir avec vous !

**L'ANNUAIRE
des producteurs en vente directe
en Haute-Garonne**

DirectFermiers31.fr

Initiatives habitants

Mme Claire ROUX

Spécialiste en Shiatsu
Praticienne Méthodes PEAT



Claire ROUX
Spécialiste en Shiatsu
Praticienne Méthodes PEAT
06 81 94 74 59
www.claireroux.fr
393 Chemin de Saint Pierre – 31620 Villeneuve lés Bouloc

M. Lewis VERN

Travaux d'agencement d'intérieur



POSE DE CUISINE **POSE ET CONCEPTION DRESSING / PLACARD**

LEWIS VERN **06 40 57 60 79**
lewisvern.pose@gmail.com





Interview de Jean-François Portarrieu Le député du Nord toulousain répond à nos questions...

Vous avez été réélu député en juin dernier. Que retenir de cette élection ?

Nos concitoyens du Nord toulousain m'ont renouvelé leur confiance avec près de 24 000 voix. Si je suis honoré de ce résultat, je reste préoccupé par les tensions qui menacent notre cohésion et les inquiétudes qui se sont lourdement exprimées aux élections. Il est plus que jamais indispensable d'unir nos efforts pour espérer relever les grands défis pour notre territoire. C'est avec détermination que, dès cet été, j'ai voté les mesures en faveur du pouvoir d'achat. Il y aura aussi rapidement besoin de renforcer l'accès aux soins et d'avancer sur la transition énergétique. Je compte aussi m'impliquer fortement pour mieux valoriser le travail, encourager l'activité et l'initiative.



Dans quel groupe parlementaire siégez-vous pour ce nouveau mandat ?

Plus que jamais, le nouveau contexte politique nous oblige au dépassement des clivages partisans pour faire avancer notre territoire. En décidant de m'apparenter à « Horizons », j'ai souhaité siéger dans un groupe parlementaire à taille humaine, qui met en avant

la relation avec les élus locaux et notamment les maires, comme André Gallinaro dont l'engagement pour sa commune est exemplaire. Comme la trentaine de députés de ce groupe, proches d'Edouard Philippe, je souhaite rester à l'écoute des préoccupations du terrain, engagé à agir avec proximité et pragmatisme. Cet attachement à un humanisme républicain, qui conjugue l'ordre et le progrès, correspond à mes valeurs et à ma conception d'un mandat parlementaire à hauteur d'hommes.

Comment envisagez-vous votre rôle de député ?

Je suis né à Aucamville où ma famille a tenu pendant quarante ans le Restaurant des Pins. J'assume mon attachement à ce territoire, le Nord toulousain. Je ne veux surtout pas être un député hors-sol ! Mon rôle est de défendre l'unité de notre territoire et de relayer l'ensemble de nos projets jusqu'au plus haut niveau.

Quelles sont justement les actions que vous portez pour le frontonnais ?

Je souhaite avant tout poursuivre celles déjà engagées pour notre développement (nouveau pont sur la Garonne, desserte ferroviaire depuis Castelnau d'Estrétefonds en lien avec la LGV, valorisation du canal, soutien à l'oenotourisme ...) Dans le frontonnais, la mobilité est un des premiers enjeux. Pour encourager l'économie locale, la potentielle extension de la Zone Eurocentre nécessitera la création d'un échangeur autoroutier à Fron-

ton sur l'A62 et l'aménagement du double carrefour de Masseribaud.

Votre premier mandat a été notamment marqué par une proximité auprès des Maires. Pour ce deuxième mandat, qu'allez-vous mettre en place pour échanger encore davantage avec nos concitoyens ?

Les maires sont mes partenaires privilégiés, car je partage avec eux le souci de trouver des solutions au plus près des préoccupations du terrain. Echanger avec mes concitoyens est évidemment tout aussi important à mes yeux ! En termes de communication, ma préférence va avant tout au contact direct et je partage régulièrement mon activité sur les réseaux sociaux. Aussi souvent que mon agenda le permet, je participe aux manifestations organisées par les communes et les associations. Ces échanges réguliers m'ont par exemple permis de mieux appréhender la problématique du bénévolat dans les associations. C'est pourquoi, j'ai récemment interpellé le gouvernement et continue de m'impliquer pour demander des mesures de valorisation et d'encouragement du statut de bénévole.



Perspectives pour la circulation dans le Frontonnais à court et moyen terme



Ce 22 septembre 2022, à Villeneuve-lès-Bouloc, à l'invitation du Président de la CC du Frontonnais et maire de Fronton, M. Hugo Cavagnac, les acteurs des politiques territoriales d'aménagement urbain et de mobilité se sont réunis pour débattre des **conclusions de l'étude menée depuis la fin de 2021 par le cabinet ITER d'expertise et de conseil en mobilité, missionné par la CC du Frontonnais.**

A côté du Président de la CC du Frontonnais, et des élus des communes de l'intercommunalité, étaient présents à la réunion M. Jean-François Portarrieu, député du Nord Toulousain et conseiller à Toulouse Métropole, M. Guillaume de Almeida-Chavez, conseiller régional et Président du Syndicat Eurocentre, Mme Karine Barrière, conseillère départementale, M. Jean-Paul Delmas, Président de la CC des Hauts Tolosans et maire de Grenade, les techniciens de la direction départementale des territoires (DDT), du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de l'intercommunalité, Mme Valérie Jimenez, Présidente du Groupe Jimenez et coordinatrice du Club des entreprises d'Eurocentre (REESO) accompagnée d'autres chefs d'entreprises, et les représentants de l'association des riverains de la RD45.

« *Le Frontonnais se situe sur **le premier couloir de mobilité domicile-travail d'Occitanie** et deuxième de France derrière l'axe Aix-Marseille. Nous connaissons une **croissance démographique annuelle de 1,7%** qui entraîne nécessairement un développement correspondant des infrastructures, tant routières que scolaires. Nous enregistrons une **demande de foncier économique soutenue** de la part des entreprises locales qui veulent se développer ou de nouvelles qui souhaitent s'implanter sur notre territoire, proposant des nouveaux emplois locaux. Dans ce contexte, **les flux routiers de notre territoire sont constamment à la hausse et les enjeux de sécurité deviennent de plus en plus importants.** Il nous a paru nécessaire d'avoir une vision précise et partagée de la réalité routière actuelle et prospective, qui tienne compte de l'évolution de l'habitat et des projets connus, comme l'implantation du **nouveau collège à Castelnau d'Estrétefonds**, mais aussi envisagés à échéance moyenne, afin de pouvoir anticiper les effets du futur pont sur la Garonne et de **l'échangeur autoroutier sur Fronton** dont l'étude de faisabilité a été validée par l'État et pour lequel le tour de table financier avec la Région et le Département débutera bientôt. Cette vision est le point de départ des études plus approfondies sur les infrastructures routières nécessaires à l'extension de la zone d'activités Eurocentre. **Nous devons partir des constats partagés pour aboutir à des solutions acceptables pour tous et souhaitables pour nos habitants et pour l'économie du territoire** », a précisé M. Hugo Cavagnac.*

L'analyse des flux menée par le cabinet ITER dresse un état des lieux de la circulation dans le Sud du Frontonnais et propose des **scénarios prospectifs à l'horizon de 2030** qui prennent en compte l'impact cumulé de la hausse démographique, du développement urbain et des futurs aménagements programmés ou en étude, suivant différents schémas envisageables. Si une augmentation du trafic est à prévoir dans tous les cas, **l'échangeur de Fronton sur l'A62 est l'aménagement qui permet de réduire significativement les flux sur l'ensemble du Frontonnais.**

Au demeurant et contrairement aux idées préconçues, la réalisation d'un **nouveau maillage routier à l'intérieur de la future extension de la zone Eurocentre et des réorganisations ponctuelles des flux constituent un second facteur pour alléger la circulation** dans la zone. Dans l'immédiat, **l'aménagement du double carrefour de Masseribaut constitue une priorité pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation.**

Un constat partagé s'est dégagé des prises de position des participants après la présentation des données factuelles de l'étude et des conclusions qui en découlent. **L'aménagement urbain et la mobilité dans le Nord Toulousain restent l'enjeu prioritaire des politiques de toutes les collectivités territoriales en présence.** Ils doivent faire l'objet d'un travail commun de tous les acteurs, État, collectivités, entreprises et habitants, fondé sur le partage systématique des données et l'exploration de solutions communes.





Entretien des terrains : une nécessité pour éviter les incendies

La sécheresse de l'été dernier et les incendies qui se sont produits en diverses régions, nous invitent à la prudence et à la prévoyance.

Aussi, en prévision d'une saison estivale qui pourrait être comparable à celle de cette année, nous rappelons que :

- Le débroussaillage est une mesure efficace pour lutter contre les incendies.
- Chaque propriétaire ou occupant de terrain, bâti ou non, est tenu d'assurer un entretien satisfaisant de son terrain afin d'éviter la prolifération d'espèces nuisibles et de réduire le risque incendie.
- Il est vivement recommandé que le débroussaillage

soit réalisé en période favorable c'est-à-dire **avant** les fortes chaleurs et le pic de sécheresse.

Attention : l'incinération à l'air libre des déchets verts est interdite toute l'année sur tout le territoire par l'arrêté préfectoral portant règlement de l'emploi du feu dans le département de la Haute-Garonne du 22/08/2022.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la Préfecture :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/44652/285911/file/recueil-31-2022-284-recueil-des-actes-administratifs-special.pdf>



Catastrophe naturelle

La commune de Villeneuve-lès-Bouloc n'a pas eu la reconnaissance de l'Etat pour le phénomène «mouvements différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols» qui s'est produit sur la commune au titre de l'année 2021. Vous trouverez, en mairie et sur le site internet, davantage d'information sur la notification de rejet ainsi que sur l'arrêté ministériel paru au Journal officiel du 11 juillet 2022.

Pour l'année 2022, les démarches sont à effectuer auprès de la mairie avant le 31 décembre 2022.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'avancée de la fibre sur la commune en quelques chiffres

- 855 prises déployées soit **77 % du village**
- 254 prises en cours de déploiement (y compris sur secteurs à aménager)
- En 2025 : Fin du déploiement au niveau national

Retrouvez la carte de déploiement et le test d'éligibilité sur le site hautegaronnenumérique.fr et fibre31.fr

Siel bleu

Voici quelques semaines que l'activité physique adaptée a repris avec l'association Siel Bleu auprès des séniors de la commune **tous les lundis hors vacances scolaires à la salle des fêtes.**

Un premier groupe constitué de nouvelles personnes pratique de 14h à 15h15, un second groupe composé des anciens participants pratique de 15h15 à 16h30. Les séances sont réalisées dans la bonne humeur et la convivialité, sans jamais oublier de rester sérieux pour pratiquer en toute sécurité. Lors des 31 séances que composent le programme, seront proposées des activités telles que **de la gym douce, du renforcement musculaire, de la prévention des chutes, de la mobilité articulaire, des activités collectives, de la relaxation...** le Maître mot de ces séances est « Sourire ».



Ces activités sont financées par la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute-Garonne) et de ses membres ainsi que par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Accès aux urgences médicales



« Appeler avant de me déplacer, mon nouveau réflexe santé... »

Pour tout problème de santé inopiné, il est important de contacter :

1 - **Mon médecin traitant** (ou son cabinet médical / sa maison de santé)

S'il est indisponible, alors :

2- **Je contacte le 15 ou le 3966** : un médecin me conseillera et/ou m'orientera vers une consultation.



Plan d'alerte et d'urgence

Dans le cadre du dispositif « **PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE** », la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc recense, à travers un registre, les personnes fragiles, âgées, en situation de handicap ou isolées résidant à leur domicile. Si l'alerte météorologique (canicule ou grand froid) ou de crise sanitaire est déclarée par la Préfecture, ce registre doit permettre de guider l'action des services sanitaires et sociaux envers les populations vulnérables.

Les personnes inscrites sur le registre seront alors contactées pour recenser leurs éventuels besoins. Cette inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Si vous souhaitez vous inscrire, vous devez compléter le questionnaire page 11 et le retourner à la Mairie dans les meilleurs délais. **Cette inscription sera à renouveler chaque année.** La demande peut également être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE
ANNÉE 2023**

(à retourner à la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc)

NOM PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE/...../.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE

Demandeur pour le registre nominatif 2023 :

- Vous même
- A la demande d'un tiers, précisez.....

Situation actuelle :

- Personne en situation d'handicap
- Personne âgée
- Personne malade
- Personne isolée
- Autre, à préciser.....

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		

Bénéficiez-vous d'aides à domicile ?	Bénéficiez-vous de soins à domicile ?
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

A Villeneuve-lès-Bouloc le.....

Signature

Le registre est strictement confidentiel et consulté uniquement en cas d'alerte. La mairie est uniquement responsable de traitement et la mairie et le CCAS sont les uniques bénéficiaires et utilisateurs de ces informations. En application de la réglementation européenne (RGPD de 2018) et nationale (Loi « Informatique et libertés » de 1978 modifiée) relative à la protection des données, tout administré peut accéder et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ses données, les faire rectifier ou les faire effacer. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits, l'administré peut contacter la Mairie à l'adresse suivante (dpo@villeneuvelesbouloc.fr /place publique 31620 Villeneuve-lès-Bouloc). Vos données seront conservées à cette fin pendant la durée nécessaire au besoin d'information des administrés dans ce contexte.

CULTURE



IMAGES DE L'ANNÉE 2022



CULTURE

SPECTACLE DE MAGIE

LLUMI



Enfant : gratuit
Adulte : 6 € à
partir de 12 ans

Samedi 28 janvier

17h00

Salle des fêtes

Villeneuve-lès-Bouloc

Réservation obligatoire à la médiathèque ou en ligne sur le site www.villeneuvelesbouloc.fr



Les incorruptibles - 34^e édition 2022-2023

Les incorruptibles ? Qu'est-ce ? C'est le premier prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs. L'association propose une sélection de livres par tranches d'âge, des outils de lecture et un vote national à la fin de l'année scolaire.

Pour devenir incorruptible toi aussi : il faut t'engager à lire les cinq ouvrages sélectionnés, te forger une opinion personnelle sur chacun des livres et voter pour ton livre préféré à la fin de l'année.

De la maternelle au CM2, il y en a pour tous les âges. Viens emprunter ceux de ton niveau et défends ton favori.

Les coups de cœur de Laurent

Film : *Bigger than us* (= Plus grand que nous) de Flore Vasseur

Melati, jeune Indonésienne de 18 ans fait partie de cette nouvelle génération qui s'implique énormément. Depuis six ans, elle se bat contre la pollution plastique qui ravage son pays.

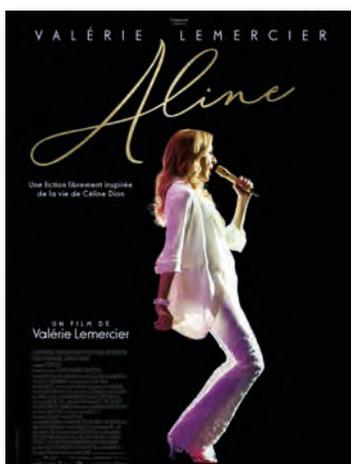
C'est aussi elle qui entame un voyage à travers le monde pour partir à la rencontre de ceux qui ont choisi de lutter pour les droits humains, le climat, la liberté d'expression, la justice sociale, l'accès à l'éducation ou l'alimentation.

Aux quatre coins du globe, des adolescents et de jeunes adultes se battent sans cesse pour défendre ces valeurs en s'impliquant dans des causes parfois dangereuses pour eux-mêmes. Melati désire comprendre comment ils parviennent à incarner le changement et poursuivre leur engagement pour un mieux-être collectif plus grand que soi.

Ce documentaire engagé met en lumière le parcours de René, Mary, Xiu, Memory, Mohamad et Winnie à travers le Malawi, le Liban, les Etats-Unis en passant par la Grèce et les favelas de Rio.

Il dépeint à travers eux le courage et la force de cette jeune génération qui veut soigner, protéger et réparer le monde là où tout a été abîmé ou détruit. Cette jeunesse inspirante et rayonnante montre comment vivre en luttant pour des droits qui ne sont pas toujours acquis.

Un vrai plaidoyer pour des droits incomparables et des valeurs essentielles.

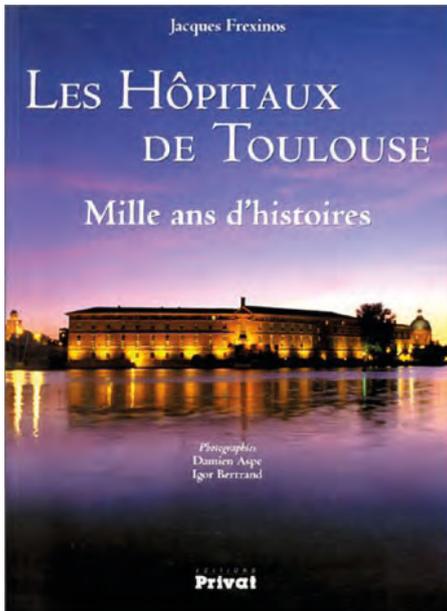


Film : *Aline* de et avec Valérie Lemerrier

Comment la quatorzième enfant issue d'une famille aimante et passionnée de musique va devenir la plus grande star mondiale.

De son petit village natal du Québec aux plus grandes scènes internationales, découvrez le parcours de cette jeune chanteuse aux dons précoces pour la musique. Accompagnée par le producteur Guy-Claude, son mentor et futur mari, on assiste aux premiers pas déterminés d'Aline vers la gloire.

Non sans irrévérence mais avec bienveillance, Valérie Lemerrier décrit le parcours professionnel d'une jeune chanteuse hors du commun sans rien omettre de sa vie personnelle. Librement inspiré de la vie de Céline Dion, ce film réjouira toute la famille par son humour et sa bonne humeur contagieuse.



Note de lecture

Jacques FREXINOS, *Les Hôpitaux de Toulouse. Mille ans d'histoires*. Editions Privat

Ouvrage disponible à la médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc

D'ENSARLA À L'HÔTEL-DIEU

Dans notre livret sur le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc, nous mentionnons des documents relatifs à l'histoire du domaine d'Ensarla, dit « L'Hôpital », qui attestent son appartenance à l'Hôtel-Dieu de Toulouse en 1574. Cet état de fait suscite naturellement notre intérêt vis-à-vis de l'univers foisonnant d'activité de l'établissement, à l'époque.

Jacques Frexinos, dans son ouvrage *Les Hôpitaux de Toulouse. Mille ans d'histoires*, nous éclaire sur une question qui avait déjà retenu notre attention : le rôle vital joué par les biens fonciers agricoles que possédait l'Hôtel-Dieu. Mais son livre aborde un autre thème essentiel qui est celui des circonstances habituelles de l'acquisition de tels biens par l'institution.

Si l'on s'en tient à notre date de référence (1574), Jacques Frexinos, dans son chapitre III intitulé *Mission et Médicalisation de l'Hôtel-Dieu sous l'Ancien Régime*, nous apprend qu'en cette fin de seizième siècle, l'hôpital connut un véritable essor, consécutif à une restructuration de l'ensemble des établissements toulousains. À cette occasion, il avait reçu le nom de « Maison-Dieu » ou bien « Hôtel-Dieu ». Son administration était assurée par des personnes bénévoles représentant respectivement l'Eglise, l'Etat et la Ville. Quant à sa mission, l'auteur souligne que l'objectif premier était de « soulager la misère », les soins médicaux eux-mêmes ne jouant généralement pas un rôle de premier plan. L'une des préoccupations majeures était, ainsi, l'alimentation quotidienne d'environ 900 personnes : il s'agissait des malades pauvres, mais aussi des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle et autres voyageurs. Par ailleurs, en 1574, deux ans à peine s'étaient écoulés depuis les massacres de la Saint-Barthélemy ; l'hôpital avait dû accueillir un afflux de miséreux fuyant les campagnes environnantes dévastées par les Huguenots et espérant trouver un refuge à Toulouse, place forte du catholicisme.

Dans ces conditions, afin de s'assurer des revenus suffisants, l'établissement s'efforça d'accroître son patrimoine grâce à des dons ou legs de particuliers. Le livre mentionne ainsi des maisons, destinées à être louées ou bien vendues, mais surtout « des terres, prés et vignes sur les coteaux entourant Toulouse » qui seraient ensuite mis en fermage, le plus souvent, ce qui évoque immédiatement, pour nous, le domaine d'Ensarla. Pour répondre au développement constant de l'Hôtel-Dieu, une fondation de droit privé avait été créée dès 1557 pour constituer un cadre juridique permettant d'organiser l'obtention et l'utilisation des revenus. Ces dispositions prévoyaient que l'on ferait exécuter des portraits en pied des bienfaiteurs les plus généreux. Le légataire entendait exprimer ainsi sa reconnaissance, mais cela constituait surtout un moyen de stimuler les inclinations philanthropiques des propriétaires de tels biens. De nombreux tableaux furent ainsi réalisés. Les vicissitudes de l'histoire et des réaménagements successifs ont malheureusement provoqué la disparition de la plupart d'entre eux. Ceux qui ont été conservés sont aujourd'hui accrochés dans la Salle des Pèlerins et dans la Salle des Colonnes de l'hôpital ; le public peut donc les voir en permanence (on en compte dix-huit au total, les reproductions de douze d'entre eux illustrant le texte de ce même chapitre III).

Nous avons pu rencontrer Jacques Frexinos. Il nous a confirmé que tel était le cadre dans lequel un transfert de propriété avait vraisemblablement eu lieu, permettant au domaine d'Ensarla d'entrer dans le patrimoine de l'Hôtel-Dieu. Il a précisé, en outre, que ces décisions testamentaires étaient généralement prises à l'occasion de cessations d'activité ou bien en cas d'absence d'héritiers directs.

Jacques Frexinos est Professeur émérite à la faculté de médecine de Toulouse et ancien chef de service au CHU. Il préside aujourd'hui la Commission du patrimoine historique des hôpitaux de Toulouse et dirige aussi la rédaction de l'Auta (en français : l'Autan), organe de la Société des Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux Toulouse. Nous tenons à le remercier personnellement de sa gentillesse.

Jean-Claude Mounibas

L'école

La rentrée

Les Petites Sections de la maternelle ont pu partager leurs premiers instants en classe aux côtés de leurs parents. Ils ont pu découvrir les jeux, faire peu à peu connaissance entre eux.... Puis les Moyens et les Grands les ont rejoints et tout le monde s'est réuni autour d'Elise Bourges pour un accueil tout en musique. Depuis, chacun apprend à travailler ensemble. Règles de vie, organisation de la classe, des récréations, de la cantine.... Tout un programme....



La sortie chez les pompiers

Les élèves de la classe d'Aude sont partis à la découverte de la caserne des pompiers de Fronton. Ils y ont été chaleureusement accueillis par le capitaine et son équipe. Camion pour les incendies de forêts, camion pour les accidents de la route, ambulances.... Ils ont observé tout l'équipement : casque, masque, gants, veste... Ont même tenu la lance à incendie ! Pour finir un petit goûter leur a été offert avant de remonter dans le bus, une visite qui laissera des souvenirs.



Le cross



Cette année, le collège de Fronton a organisé un cross avec les élèves de CM1-CM2 et de 6ème. Les écoles qui ont participé sont : le collège Alain Savary de Fronton et les classes de CM2 ou CM1-CM2 des écoles de Fronton, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc.

En tout, 16 classes ont participé.

Le cross a eu lieu le jeudi 13 octobre 2022. C'était une course en relais par équipe. Chaque classe avait 6 équipes. Les équipes devaient chacune à son tour faire le parcours autour du stade.

Les classes de Villeneuve-lès-Bouloc sont arrivées 7ème et 11ème du classement général. Elles sont classées 1ère et 3ème du classement des classes d'élémentaire.

Monsieur le Maire a remis une coupe aux élèves pour récompenser leurs efforts. Une haie d'honneur a accueilli les coureurs quand ils sont arrivés à l'école. Tous les élèves des deux classes de CM1-CM2 étaient heureux et fiers de participer à ce cross !

Ça y est c'est la rentrée !!!!

L'heure de la rentrée a aussi sonné pour l'équipe de **l'Accueil de Loisirs**.

Aux côtés de la directrice Marine Falcou et des adjointes Maria et Christelle, les animateurs Virginie, Isabelle, Aurore, Cathy, Stéphanie et Saloua en maternelle et les animateurs Karine, Marine, Mélodie, Leila, Aurore, Agnès, Elisabeth, Mélanie et Mickael en élémentaire formeront la fine équipe impliquée dans cette nouvelle année scolaire. Un groupe stable comprenant l'arrivée de nouvelles têtes.

L'accueil de loisirs vous ouvre ses portes :

➔ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h15 à 8h35,
- À midi de 12h00 à 13h35
- Le soir de 16h00 à 18h45.

➔ Les mercredis :

- Le matin de 7h15 à 8h30
- Le midi de 12h00 à 13h45 (le portail est ouvert de 13h15 à 13h45)
- L'après-midi de 14h00 à 18h45 et (le portail est ouvert à partir de 16h30)

Tout au long de l'année et par période les animateurs proposeront un programme d'activités pour les mercredis après-midi. (Consultable sur le site de la mairie).

Retour des vacances d'été



« Comme au camping !! » était le thème des vacances de cet été. À leur arrivée, les animateurs ont pu réaliser avec les enfants la danse du camping. Une veillée et un bivouac d'une nuit ont été organisés !! Dès le matin, les enfants ont pu monter leurs tentes et gonfler leur matelas avant de mettre en place, comme ils le souhaitent, leurs groupes pour le soir. Quand l'heure fut venue les enfants ont préparé, avec l'aide des animateurs, le repas du soir. S'en est suivi une veillée et l'heure de se coucher. Après une nuit calme et un bon petit déjeuner, il a fallu tout démonter avant que la chaleur n'arrive.



Tout au long de ces vacances les enfants ont pu découvrir aussi plusieurs jours spéciaux, tels que : une ferme pédagogique et du théâtre (grâce à un intervenant venu à l'accueil de loisirs).



Point Temps d'Activités Périscolaires

Depuis le mois d'octobre les TAP sont de retour **les mardis et jeudis soir de 16h00 à 17h00, et les mercredis matin de 8h50 à 9h50**. Le portail reste fermé pendant ce temps-là.

Vous pouvez récupérer vos enfants soit :

- À 16h00 à la sortie de l'école avec les maîtresses
- À 17h00 lors de l'ouverture du portail élémentaire et maternelle pour les mardis et jeudis. Les mercredis le portail reste ouvert de 8h30 à 8h50. Dès la fermeture de celui-ci les enfants ne pourront rentrer que lors de l'ouverture des portails maîtresses.

Au programme des TAP :

- Côté maternelle : chant, yoga, cuisine, jeux collectifs et coopératifs, à vos 10 doigts et danse.
- Côté élémentaire : cuisine, multi sport, initiation tricot, foot freestyle, zumba, expérience scientifique, ateliers créatifs, théâtre, découverte de grands jeux et diverses animations en communiquant avec le langage des signes, danse, chant, motricité fine.

Les enfants ont eu le choix de s'inscrire à la suite d'une semaine où chaque animateur a pu expliquer le déroulé de chaque atelier.

Les temps forts ALAE

Carnaval 17 février 2023

Chasse aux œufs 7 avril 2023

Spectacle de fin d'année 23 juin 2023

Les petits papillons



Association d'Assistantes Maternelles de Villeneuve-lès-Bouloc

Septembre, l'heure de la rentrée a sonné, les membres de l'association « **Les Petits Papillons** » se retrouvent dans la salle multi activités mise à disposition par la mairie.

Assistantes Maternelles Agréées et parents ou accompagnants d'enfants de moins de 3 ans partagent un moment convivial et ludique plusieurs matinées par semaine.

Les enfants ont à disposition une grande salle aménagée pour eux avec des jeux adaptés à leur âge et en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...).

Les tout-petits ont leur espace dé-

dié avec tapis et jeux d'éveil.

Des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...) sont aussi proposées aux plus grands s'ils le souhaitent.

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes.

La première activité a eu lieu au mois d'octobre : balade avec les enfants au petit bois de Villeneuve-lès-Bouloc pour ramasser des feuilles sèches pour notre atelier « collage d'automne ».

Nous organisons des petites fêtes

et goûters en musique selon les périodes : Anniversaires, Noël, carnaval, chandeleur, Pâques.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.



Contact :

Christine DUMAS / 06 83 17 84 69

Email : lespetitspapillons31620@gmail.com

(Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901- N° RNA : W313024298)



Les cools de musique

L'association « Les Cools de musique » vous convie au grand spectacle qui va fêter **les 30 ans d'existence de l'école de musique**.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 11 février à 20h30** pour assister à ce qui sera pour nous, administrateurs, animateurs et élèves, un événement digne de cet anniversaire.

Ce spectacle est conçu comme une comédie musicale, jouée et chantée par les élèves, avec de magnifiques tableaux lumineux, une mise en scène retraçant les principaux faits marquants de l'école, ainsi que des chorégraphies originales.

Nous serions heureux de vous y retrouver pour partager souvenirs et émotions musicales et visuelles.



Nous remercions la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc pour la subvention qu'elle nous a généreusement octroyée pour la réalisation de ce projet exceptionnel, ainsi que la mise à disposition de la salle des fêtes.

Un grand merci également aux agents municipaux toujours à notre écoute.

Comité des fêtes



Bye bye 2022, welcome 2023 !!

Encore quelques jours et nous basculons en 2023, année de coupe du monde de rugby, année du lapin, année de fêtes !!

On gardera en tête quelques souvenirs de cette année 2022 écoulée avec...

- ... une fête locale encore une fois très suivie et ensoleillée,
- ... un vide-grenier qui affichait plus que complet.

Pour 2023 le Comité des fêtes vous prépare encore de beaux rendez-vous :

- **Le samedi 18 mars**, la fête de la Saint Patrick, musicale et celtique !
- **Le vendredi 26 mai**, le marché gourmand, savoureux, fruité,
- **Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet**, la traditionnelle fête locale qui lancera le début des grandes vacances
- **Le dimanche 3 septembre**, le vide-grenier qui vous donnera l'occasion de chiner ou de vendre au choix
- **Le samedi 14 octobre**, l'Oktoberfest, déguisée... en bleu, en blanc, en couleur et en grande forme !

Nous vous accueillerons avec toujours autant de plaisir lors de ces événements organisés pour les petits, pour les grands, pour vous toutes et tous !

D'ici là, nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

A l'année prochaine !!



ART'M Danse et Mouvement

C'est parti et bien parti pour cette nouvelle saison 2022/2023 !



Cours niveau 2



Cours niveau 3



Cours adultes

L'association « ART'M Danse et Mouvement » a accueilli cette année de nouveaux adhérents qui viennent partager avec nous la même envie de danser, bouger et se dépenser.

Parce qu'il n'est jamais trop tard pour s'y mettre ou s'y remettre, contactez-nous pour nous rejoindre, nous accueillons les enfants dès 3 ans, et les grands enfants jusqu'à 77 ans !!

Nous travaillons déjà sur le prochain gala de danse qui se déroulera le **samedi 17 juin 2023**.

Suivez-nous sur Facebook :

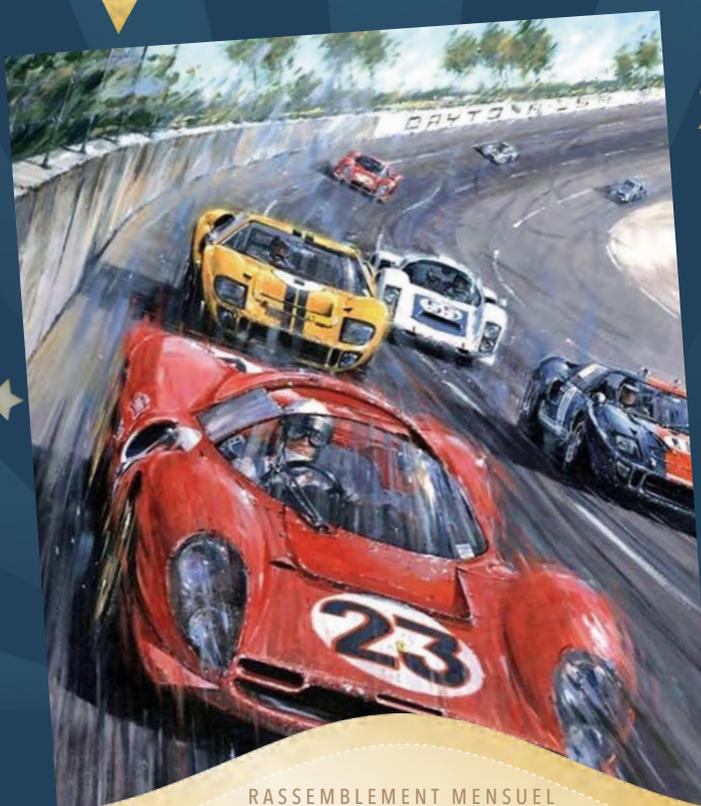
<http://www.facebook.com/ARTMdanseetmouvement>

Email : asso.artemdance@gmail.com

Les autos anciennes de Villeneuve

Tous les seconds dimanches du mois

LES AUTOS ANCIENNES DE VILLENEUVE PRESENTE



RASSEMBLEMENT MENSUEL

AUTO MOTO

TOUS LES SECONDS DIMANCHE DU MOIS

RDV PLACE DE LA MAIRIE DE VILLENEUVE LES BOULOC (31620) ENTRE 9H ET 13H
AUTO ET MOTO ANCIENNES AINSI QUE LES YOUNGTIMERS
CAFE ET VIENNOISERIES SUR PLACE

PLUS D'INFORMATION SUR NOTRE GROUPE FACEBOOK:
LES AUTOS ANCIENNES DE VILLENEUVE

Les Patineurs Villeneuvois



Encore un beau début de saison pour le club de roller « Les Patineurs Villeneuvois » !

Face à la forte demande des années précédentes, nous avons cette année ouvert **de nouveaux créneaux** afin de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes et alléger un peu chaque cours en nombre de participants.

Pour les enfants scolarisés à l'école du village, le professeur s'occupe de les récupérer juste après l'école au centre de loisirs les lundis et mardis. Enfants et parents sont ravis !

Comme l'année dernière, 75% d'adhérents ont renouvelé leur adhésion et nous avons augmenté de 30% l'effectif global, franchissant ainsi pour la première fois, la barre symbolique des **100 adhérents**.

Merci à tous pour votre confiance !

Comme lors de la saison précédente, nous avons effectué une sortie extérieure en tout début d'année sportive pour initier nos patineurs, même débutants, à la joie de la glisse au skatepark.

Le samedi 15 octobre, nous avons profité de la « tournée croissants » organisée par l'association des parents d'élèves de Villeneuve-lès-Bouloc pour soutenir celle-ci en offrant les croissants à nos adhérents ce jour-là. Brice, notre professeur plus que gourmand, était ravi que celle-ci tombe le jour de son anniversaire !

Nous avons aussi organisé pendant la première semaine des vacances, une rencontre sportive entre les adhérents du cours adultes et ceux des cours ados pour de petits jeux en roller et des matchs de hockey amicaux. L'occasion pour nos ados de se mesurer au jeu d'équipe des adultes !

Nous vous donnons rendez-vous pour la sortie patinoire en famille au mois de février afin de mettre en pratique sur la glace les techniques de patinage apprises durant les cours.

L'année 2023 marquera une étape importante dans la vie du club roller. En effet, celui-ci fêtera **ses 25 ans d'existence** !



Moovance

L'association Moovance dispense des cours de Pilate, de gym et de yoga.

Le Pilate est une méthode de remise en forme globale dont l'objectif est de renforcer les muscles profonds essentiels à une bonne posture. Cette méthode aux exercices doux s'adresse à tous, sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition physique (de l'athlète de pointe au sédentaire désireux de reprendre une activité physique).

Bienfaits de la pratique du yoga :

- Développer l'endurance et la force
- Avoir un corps plus souple et plus tonique
- Prendre conscience de son souffle
- Exercer sa concentration
- Libérer les tensions physiques et psychiques

Contact :

Danièle COLLODEL : 06 72 13 40 36

Email : moovance31@gmail.com



Basket

Vacquiers - Bouloc – VILLENEUVE LES BOULOC BASKET

Même s'il reste encore des subsides de Covid où les cas positifs perturbent encore nos activités, cette nouvelle saison 2022-2023 s'annonce sous de bien meilleurs augures. Quelle que soit la catégorie d'âge, les licenciés sont revenus sur les terrains et nous retrouvons enfin le rythme de croisière que nous avions en 2019.

Une forte demande des catégories de jeunes entre 8 et 13 ans a permis de régénérer le vivier de l'école de basket qui va compter **plus de 110 enfants**. De plus, une nouvelle dynamique s'est établie autour de l'école de mini basket avec le travail remarquable de Céline (la responsable de l'école) et de Christine (l'animatrice infatigable), qui insufflent et fédèrent cette nouvelle dynamique.

Chez les jeunes de 14 à 18 ans, toujours un bel enthousiasme autour de nos équipes avec de grands espoirs fondés autour des cadets U17 entre autres.

Côté séniors en garçons, après la désaffection d'une grande partie des effectifs suite à la pandémie, l'équipe a été en grande partie renouvelée avec l'arrivée de nombreux jeunes U20 et côté filles, une page s'est tournée avec l'arrêt de l'équipe fanion en championnat de France et le redémarrage en région. A noter la belle dynamique autour de la création de l'équipe sénior filles 2

Grâce à l'accroissement démographique des communes, au soutien constant des municipalités et au travail des bénévoles, le VBB poursuit sa mission d'association sportive à travers 3 valeurs fortes : **convivialité, formation et compétition**.

Quelques dates à retenir pour les manifestations à venir :

- **Repas White & Blue samedi 21/12/2022** à Vacquiers ou Villeneuve-lès-Bouloc
- **Fête du club samedi 17/06/2023**



**Consultez le site du club pour venir soutenir nos équipes,
voir les résultats du weekend ou pour nous rejoindre
site internet : vbb-basket.fr**

Contacts :

Bernard Penavayre (Président) : 06 80 57 35 92

Laurent Viacelli (communication) : 06 59 66 96 02

VLB pétanque

Bonjour à toutes et à tous,
MERCI

Cette année encore nous vous avons accueillis le vendredi soir pour les concours de Pétanque depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.

Le vide-grenier a eu du succès malgré la chaleur écrasante.

Au mois de juin, nous avons organisé **la fête de la musique**, nous avons été agréablement surpris de vous voir aussi nombreux et nous vous en remercions.

Le dimanche 3 juillet, vous avez aussi répondu présent pour **le concours de la fête locale** (55 doublettes).

Nous étions présents pour le forum des associations, où nous avons pu informer les habitants sur les manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

La rentrée scolaire est pour nous le top départ de l'organisation des 2 grandes manifestations de l'année :

- **Le marché de Noël, qui a lieu le 2^e dimanche du mois de décembre.**
Cette année encore il a eu un vif succès grâce à vous.



- **Le réveillon de la Saint Sylvestre**

MENU REVEILLON
Apéritif et ses amuses bouche

Assiette Foie Gras
Pavé de Saumon rôti sur peau sauce beurre blanc

Trou normand

Filet de chapon aux marrons et pointes d'asperges, pommes grenailles, poêlées de légumes

Assortiment de Fromages

Farandole de desserts

Coupe de champagne

Café et vins compris

TARIF ADULTES 70€ - Enfants 25€ (de 4 à 14ans)
Renseignements et réservations au 07 68 43 86 92

Le bureau de VLB Pétanque vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !!!

Vous pouvez nous retrouver sur notre  VlbPétanque où vous trouverez toutes les infos de nos événements.

Le BUREAU VLB PETANQUE

Judo



Les bienfaits du judo

Comme tout art martial, le judo procure plusieurs bienfaits aux pratiquants. Que ce soit chez l'enfant comme chez l'adulte, il permet de forger aussi bien l'aspect mental, que l'aspect physique du pratiquant.

Les bienfaits du judo sur le mental

De par son code moral, ses principes, le judo transmet aux pratiquants une certaine force mentale, des réflexes utiles, une maîtrise de soi incontestée et des valeurs qui lui seront utiles toute sa vie. En effet, **le judo étant un art alternant la force, la détermination, le calme et la réactivité, il fait appel à la maîtrise du corps et de l'esprit.** Il amène donc l'apprenant à se concentrer plus et aussi à s'entraîner davantage de façon que le développement des aptitudes s'observe. De plus, étant donné qu'il oblige l'apprenant à mettre de côté ses émotions, il constitue pour lui un excellent remède contre le stress et lui procure également de la sérénité.

Ces valeurs fondamentales du judo confèrent à l'apprenant une formation morale lui permettant de savoir se tenir et de mieux gérer les situations quelles qu'elles soient ; ce qui lui sera utile dans la vie professionnelle.



Les bienfaits du judo sur le physique

Comme tout sport, le judo agit énormément sur le physique. C'est un art qui fait intervenir tous les muscles du corps. Il permet ainsi de perdre du poids facilement, de retrouver son tonus musculaire et surtout d'avoir des muscles renforcés et également d'apprendre à tomber. En raison des réflexes qu'inculque cet art et des aptitudes qu'il permet de développer : notamment la confiance en soi et la maîtrise de son corps, il favorise considérablement l'auto-défense. Par ailleurs étant un art martial, il contribue à la bonne santé du cœur et donc du corps tout entier.

Si vous aussi vous souhaitez partager ces valeurs avec nous, vous pouvez encore vous inscrire. Un cours adulte a été créé cette année, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts :

Gwaëlle LE BIHAN (présidente) : 06 64 13 59 06

Julien DALOD (professeur) : 06 25 01 38 27

Email : judo.villeneuve@yahoo.com

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook : [Judo.Villeneuve31620](https://www.facebook.com/Judo.Villeneuve31620)

Association des parents d'élèves

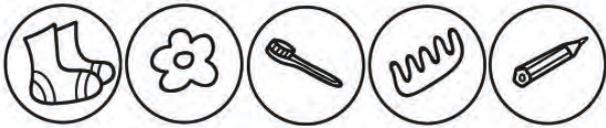
Le samedi 15 octobre dernier a eu lieu la **40^e Tournée Croissants** de L'APE de Villeneuve-lès-Bouloc ! Nous remercions chaleureusement l'ensemble des Villeneuvois pour leur accueil matinal et leur générosité ! Un remerciement tout particulier est adressé aux mamans, papas et bien sûr enfants bénévoles ainsi que maîtresse Aude, qui ont revêtu leur gilet jaune avant le lever du soleil pour aller faire du porte-à-porte dans toutes les maisons de notre commune ! Beaucoup de complicité dans les équipes de tournées tant à pied qu'en voiture et des rencontres : J. 90 ans, passionné de modélisme et d'histoire qui a accordé une petite visite guidée privilégiée aux bénévoles qui ont frappé à sa porte ; une équipe a même rencontré un couple, à l'origine avec d'autres parents d'élèves, de la toute première Tournée Croissants en 1982 ! Rendez-vous en octobre 2023 !

Pour votre **sapin de Noël** pensez à notre partenariat avec La Jardinerie Toulousaine de St-Jory. Le bulletin de participation a été distribué lors de la tournée croissants ou retrouvez-le en mairie.

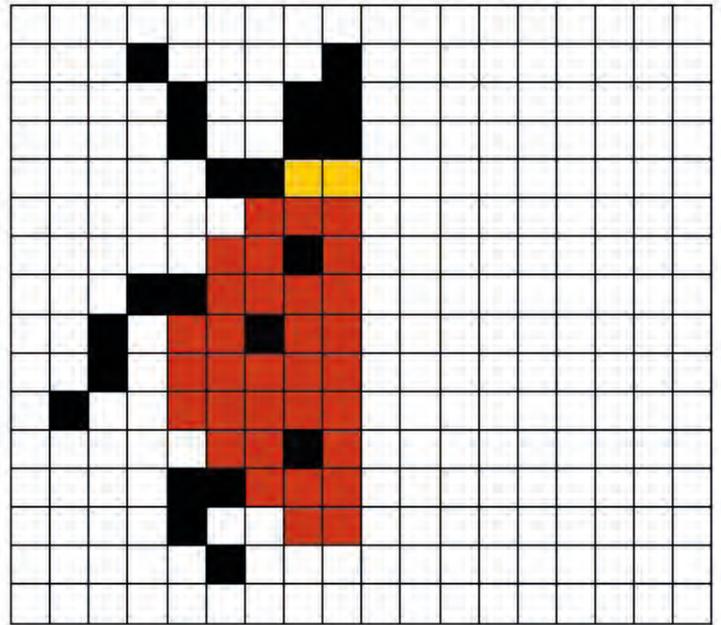
Les promenades citoyennes reviennent au printemps 2023. Si vous êtes un professionnel ou entreprise de notre commune désireuse de participer à l'opération -reçus de dons- « **VLB ramasse les déchets** », contactez-nous à ape.vlb@gmail.com.



› Retrouve les dessins entourés dans la grande image



› Pixel art



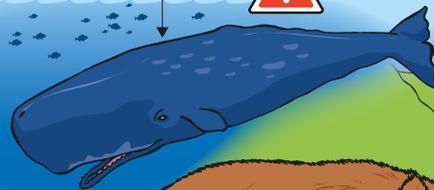
› Le sais-tu ?

5 animaux menacés en France

Le Petit Quotidien te présente 5 animaux parmi les plus menacés en France.

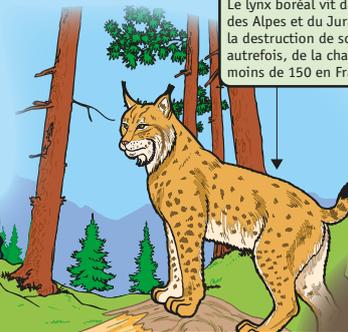
Le cachalot

Le cachalot vit dans les eaux profondes de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée. Cette espèce a été beaucoup chassée dans le passé. Aujourd'hui, elle est surtout menacée par la pollution de la mer. Par exemple, des cachalots s'étouffent en avalant des sacs en plastique.



Le lynx boréal

Le lynx boréal vit dans les montagnes des Alpes et du Jura. À cause de la destruction de son habitat et, autrefois, de la chasse, il en reste moins de 150 en France.



L'ours brun

L'ours brun avait presque totalement disparu de France au début du XX^e (20^e) siècle à cause de la chasse. Des ours venus d'autres pays ont été relâchés dans les Pyrénées dans les années 1990. Mais il n'en reste aujourd'hui qu'une quinzaine.



Le grand hamster

Ce rongeur vit dans les champs de maïs, de blé, d'orge ou de luzerne d'Alsace (dans l'est de la France). Autrefois, il était chassé par l'homme, car il détruisait les cultures.



Le rhinophe de Mehely

Cette chauve-souris vit dans les cavernes du sud de la France. Elle est gravement menacée par l'homme qui détruit son habitat naturel.



Dico

Habitat : lieu de vie.

Orge : céréale formée d'un épi

garni de longs poils.

Luzerne : plante à petites fleurs violettes, utilisée pour

nourrir le bétail.

Habitat (ict) : lieu de vie d'un animal.

Défendre les espèces vivantes

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » Élus de la minorité

Octobre 2022

Réchauffement climatique : l'heure des choix !

Octobre 2021, nous alertions dans ce bulletin sur l'urgence d'engager des actions au niveau communal face au réchauffement climatique. Aujourd'hui face à l'inaction de la communauté des communes du Frontonnais depuis sa création (2013), notre conseil municipal doit agir sans plus attendre..

Les orientations que nous proposons nécessitent l'implication de tous afin d'assurer le montage d'actions réalistes et adaptées.

Dans un contexte où les budgets de la commune et des familles se tendent nous aurons à :

- **étudier comment proposer un urbanisme plus modéré, focalisé sur le bien-être de tous ses habitants actuels et futurs** : diminuer les surfaces à bâtir, envisager des petits collectifs pour éviter l'utilisation de terrain agricole, concevoir un plan de circulation qui favorise l'accès aux services publics, aux activités culturelles éducatives et sportives limitant l'usage de la voiture, faire d'un espace vert la colonne vertébrale de notre village, rendre les bâtiments communaux énergétiquement autonomes...
- **planifier dans le temps les projets essentiels pour notre vie collective** : améliorer l'école, créer un café multiservices associatif, maintenir nos personnes âgées dans le village, collecter et recycler nos déchets verts, ...
- **et intégrer le rôle spécifique des agriculteurs** dans la prise en compte de la qualité de notre environnement et imaginer ensemble des solutions



Nous voulons croire en une commune innovante et proactive

A.Faggion T.Pattyn

Majorité municipale

Réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Bien que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) soit en cours de réflexion depuis le début de l'année, le transfert de la compétence « Planification de l'urbanisme » à la CCF n'a pas encore été décidé !

En effet, plusieurs communes ont une révision de PLU en cours et l'une d'elle souhaite la mener à son terme avant le transfert de compétence. Cependant, **la CCF travaille sur le sujet** et particulièrement **sur un modèle de gouvernance** qui prenne davantage en compte les avis des communes que ne le prévoit la loi.

Par ailleurs, suite à la loi Climat et Résilience de 2021, **le PLU devra être révisé en 2027** afin d'intégrer notamment des mesures de protection de l'environnement et une limitation de consommation des espaces agricoles. Les décrets d'application de cette loi n'ont pas tous été publiés et certains aspects doivent être clarifiés.

Cette révision ne pourra se faire qu'après celle du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui va commencer en 2023 et celle du SCOT Nord Toulousain qui est en cours et qui doit être terminée pour 2026.

La révision du PLU est une procédure lourde et coûteuse qui dure plusieurs années et qui ne se décide pas à la légère, quoi qu'en pensent certains. **Attendre que les décrets d'application soient tous sortis et que les documents supérieurs soient révisés est un impératif.**

Pour rappel : lors de la dernière révision du PLU en 2019 ce sont environ **54 ha** qui sont **repassés en zone agricole**.

État civil

NAISSANCES



Le 25 mai 2022

Paola SOL

Le 28 mai 2022

Luigi VALERIO PASCUAL

Le 05 juillet 22 :

Ambre, Eva TROUVAT

Le 06 juillet 22 :

Isaac BOURNIQUE SANCHEZ

Le 27 août 22 :

Timéo, Roland, Marc TERRANCLE

MARIAGE



Le 9 juillet 22 :

Thierry, Henry DEMBO et Aurélie, Nicole LARDEAU

Le 30 juillet 22 :

Vincent BEDUER et Victoria, Aurore CARIA

Le 18 août 22 :

Corentin, Philippe, Patrick HINAUX et
Linda MEGUEHOUTOVA

Le 10 septembre 22 :

Richard RUIZ et Pierre-Yves RESSEGUIER

Le 17 septembre 22 :

Denis, Jean-Paul CAUMON et Tsai-Chen LEE

DÉCÈS



Le 20 octobre 2022

Monique CAZES

Agenda

JANVIER

Vendredi 6 janv. à 19h30

Vœux du maire

Salle des fêtes

Samedi 7 janv. à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Du 17 janv. au 24 mars

Exposition « Plumes et compagnie »

Salle d'exposition

Samedi 28 janv. à 17h00

Spectacle « LLUM »

Salle des fêtes

FEVRIER

Samedi 4 fév. à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Samedi 11 fév. à 20h30

Spectacle Les cools de musique

Salle des fêtes

Vendredi 17 fév.

Carnaval ALAE

MARS

Samedi 4 mars à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Samedi 18 mars

Fête de la Saint-Patrick

Salle des fêtes

Vendredi 24 mars à 20h30

Théâtre adulte « Sur le pont »

Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 1 avr. à 9h30

Atelier parent/enfant « L'île de couleurs »

Salle d'exposition

Samedi 1 avr. à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Vendredi 7 avr.

Chasse aux œufs ALAE

Samedi 15 avr. à 20h30

Théâtre « Coup de théâtre »

Salle des fêtes

Samedi 22 avr. à 10h30

Spectacle « Eau la la ! »

Salle d'exposition

MAI

Samedi 6 mai à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Lundi 8 mai à 11h00

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

Samedi 13 mai à 9h30

Présentation des nouveautés

Médiathèque

Dimanche 14 mai à 17h00

Concert lyrique « De Naples à Kiev »

Eglise

Vendredi 26 mai

Marché gourmand

JUIN

Samedi 3 juin à 14h00

Atelier adulte « Patchwork et papote »

Maison des activités

Samedi 17 juin

Gala de danse ART'M Danse et Mouvement

Salle des fêtes

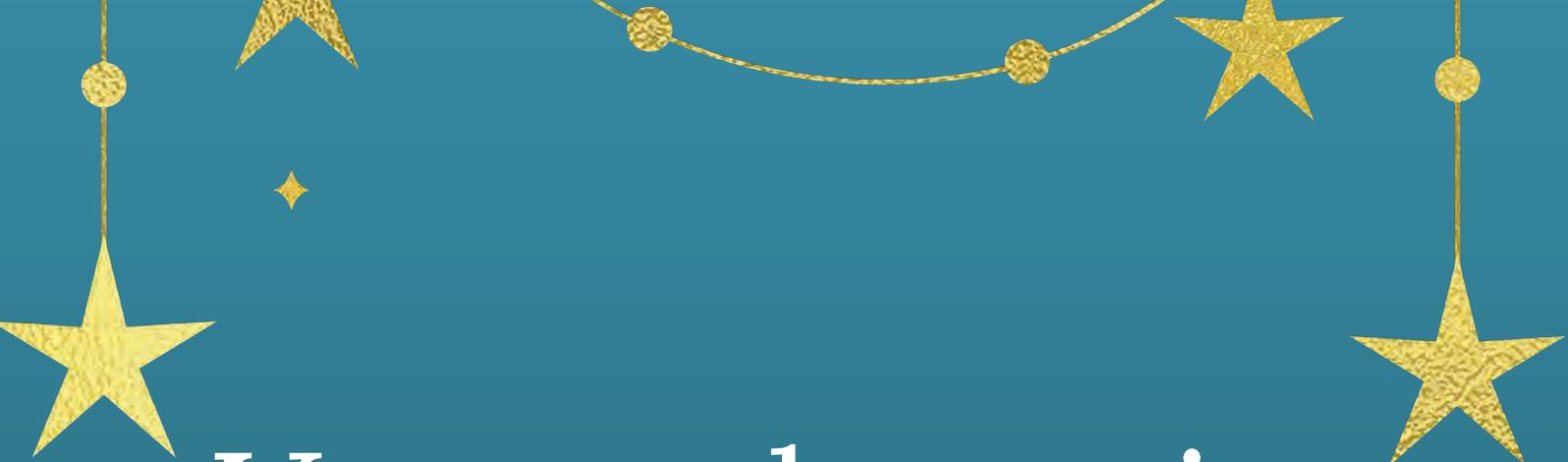
Vendredi 23 juin

Spectacle Accueil de loisirs

Salle des fêtes

Vendredi 30 juin

Fête locale



Voeux du maire 2023

VENDREDI 6 JANVIER À 19H30

suivis d'un apéritif dinatoire

Salle des fêtes

Villeneuve-lès-Bouloc

